

Spéracèdes. Conseil d'école du 9 juin 2015

Présents : Joël Pasquelin, Maire et vice président de la CAPG, Francis Scordo, conseiller municipal adjoint à l'école, Philippe Maury Directeur actuel, M Bouffault François, prochain Directeur, Sophie Campollo, Karine Chevillon, Valentine Jourdan, institutrices, Suzanna Ellena, DDEN, Stéfania Incarnato, Faten Youssef et Anaïs , service cantine, Léa Choisy, Directrice du Centre de loisirs et référent NAP, Anne Gareau, Présidente de l'APE, Béatrice Le Claire, Élodie Petazzi/Pallone, Carine Misciglia, Stéphanie Domingues, Florence Pintus, parents d'élèves élues au conseil d'école.

Excusés : M. L'EN, Sylvie Chiocci institutrice, Solange Majoullier, Céline Gonzalez Atsem, Corine Felix, responsable TICE et BCD

1. Questions des délégués des élèves :

Les CP/CE1 remercient la Mairie pour l'achat d'imprimante. Leurs demandes concernent :

- Changement de la lumière au-dessus du tableau des CP,
- repeindre les jeux de la cour,
- réparation du mur d'escalade : c'est en cours avec la CAPG
- autoriser de laisser les ballons à l'école,
- réparer les lumières des toilettes du fond.
- Dans la classe de GS, refaire l'enduit (petite surface)
- davantage de nourriture est demandée par de nombreux enfants à la cantine. Les méthodes de calcul des rations alimentaires de la SOGERES sont remises en question. Le contrat avec la SOGERES arrive d'ailleurs à terme au 31/8/2015 et ne sera pas renouvelé. Les quantités sont également contestées sur la commune de Cabris. La mairie de Spéracèdes se rendra acquéreur d'une balance. La Société SCOLAREST a repris le marché suite à un appel d'offre. A ce jour, les repas servis par la Sogeres ne sont pas individualisés, le personnel estime les quantités pour chacun des 3 services et sert du rab chaque fois que cela est rendu possible par des quantités suffisantes pour satisfaire toutes les demandes. Malgré cela il y a beaucoup de nourriture jetée quotidiennement.
- Disposer de plus de temps pour manger au 2ème et 3ème services. Les 3 services quotidiens durent respectivement : 40 min, 30 min et 45 min.
- Garder les jeux entre deux vacances : Léa Choisy confirme que c'est bien le cas.

- Disposer de plus de personnel d'animation pour faire plus de jeux : à l'heure actuelle, sur les temps NAP¹, 4 animateurs et 2-3 associations proposent 4-5 activités par jour. Il n'est pas possible de mobiliser davantage de personnel. Durant la pause de midi : 2 animateurs sont affectés à la grande cour, et 3 à la petite cour.
- Demande de récréation plus longue l'après-midi pour les CP-CE1 qui sortent de l'étude et qui ne disposent que de 5 minutes de pause avant de reprendre avec le périscolaire. Les horaires de goûter ne peuvent pas être décalés, la récréation ne peut se tenir que de 16h20 à 16h40.
- Gouter : les enfants souhaitent revenir à des barquettes de miel ou de chocolat comme avant. Les goûters relèveront l'an prochain de la SCOLAREST ; la mairie verra avec elle les contenus des goûters ;
- Demande de parents de rester au-delà de 18h30. Ce fut déjà un effort de prolonger jusqu'à 18h30. Il n'est pas envisageable d'aller au-delà.

Les CE2/CM1/CM2 remercient la Mairie pour l'achat des tablettes sur lesquelles toute l'école travaille avec plaisir. Leurs demandes portent sur :

- Les activités périscolaires : les enfants ont beaucoup aimé réaliser les cartes en relief, mais trouvent qu'ils ont trop de temps libre, Ils demandent à ce que l'utilisation d'accessoires tels que cordes, ballons, échasses soient autorisés pendant la pause de midi durant laquelle beaucoup d'enfants s'ennuient. C'est le seul vrai temps libre pour les enfants, qui est scandé par le rythme des services de cantines et ne permet pas aux animateurs du centre de conduire des activités. L'exemple du micro site sur lequel se joue « dauphin-dauphine » sur une période trop brève est cité.
- Les enfants aimeraient que les animateurs-animatrices les aident à gérer les conflits. Les animateurs interviennent lorsqu'il y a un risque d'accident ou de dérive violente, ils ne rentrent pas dans les jeux d'enfants.
- La disposition des tables de cantine en grandes tables génère plus de bruits et de disputes. Est-il possible de revenir à l'ancienne disposition ? Le personnel de cantine rappelle que la nouvelle disposition a permis de gagner de l'espace, et ne constate pas d'augmentation du désordre ou du bruit.
- Demande que les deux WC de la cantine soit affectés chacun à un genre Fille/Garçon, notamment à cause du problème de fermeture des portes. Il sera posé un écriteau sur chacun des WC, par ailleurs les serrures seront réparées. Léa Choisy demande de pouvoir faire passer aux toilettes et WC préalablement à la montée à la cantine, pour éviter que les enfants ne résquillent.

- Une énième demande d'installation d'un point d'eau dans la classe du Directeur est formulée.
- Installer des porte-manteaux supplémentaires dans la cour des grands et du savon.
- L'Urinoir des garçons est à baisser.
- Pour l'activité foot : des cages amovibles (identiques à celles de la CAPG) pourraient-elles être installées dans la cour ?

2. Bilan des NAP par Mme Léa Choisy

Après un an de fonctionnement, les retours sont positifs. Les activités ont été maintenues sur la durée de vacances à vacances, les locaux sont adaptés, et la fréquentation est significative avec 80 enfants inscrits sur 120 scolarisés. Des parents ont refusé le choix laissé à leurs enfants de ne pas faire d'activités. Les NAP ne seront pas payants l'an prochain, mais la 4^{ème} heure ne proposera pas d'activité, avec possibilité de départ échelonné.

Plusieurs parents ont fait remonter durant l'année leur mécontentement sur des propos ou comportements d'animatrices considérés comme déplacés de la part d'adultes encadrants. Il est demandé de leur rappeler de se tenir au règlement intérieur au lieu de jugements de valeurs et d'adopter une attitude professionnelle identique à l'égard de tous les enfants.

3. Actions du projet d'école par M. Maury

Le succès du cross annuel dans le pré est confirmé cette année encore. Le projet d'école 2015 a comporté des interventions musicales, l'action flûte, les trompettistes des heures musicales auprès du cycle3, la projection d'un film avec ciné-Cabris, les activités poterie cycles1 et 2, le musée Picasso, la découverte de l'orchestre philharmonique de Cannes, les exposés en bibliothèque municipale, la soirée Louis Armstrong et la soirée Chorale avec l'école de Cabris le 23 juin à 19h.

L'école a ainsi atteint la compétence 4 du socle commun de connaissances et compétences: « la possession d'une culture humaniste »

Les évaluations départementales des classes de CM2 ont révélé des faiblesses en français (temps, grammaire et orthographe) avec un taux de réussite de 71,25%, et en calcul mental avec un taux de 74,18% en maths. On notera que les élèves de CM2 sont rattachés au collège Paul Arène qui dépend de la circonscription de Val de Siagne, alors que l'école dépend de Grasse...

Rased (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : les interventions des mardi et vendredi matin ont été étendues d'1/2 j par semaine et ont concerné cette année 6GS, 5CP, 4CE1, 2CE2 et 4CM2 au 2ème trimestre (méthodologie), soit 21 élèves.

4. Sieste à l'école maternelle

Avec les changements d'horaires de la cantine, la sieste des enfants de PS/MS n'a lieu qu'1h après la cantine. L'institutrice constate une augmentation de la difficulté à

s'endormir et un regain de fatigue. Les solutions ne se trouvent ni dans un recrutement (la mairie n'en a pas les moyens), ni dans la modification des pauses des ATSEM. La mairie s'adressera à la CAPG pour vérifier dans quelle mesure le temps de sieste peut démarrer plus tôt sur un temps périscolaire et se poursuivre sans interruption en temps scolaire. L'inverse serait déjà en pratique sur St Vallier.

5. Matériel informatique

La mairie a acquis cette année 16 tablettes pour l'école (8+8). Toutes les classes s'en félicitent et renouvellent des remerciements. La maintenance du parc fixe est toujours laborieuse. La mairie demande à être prévenue plus tôt pour pouvoir intervenir sans attendre lorsqu'une panne ou un dysfonctionnement est avéré. Elle vérifiera que tous les postes sont équipés de Pc tool registry et essaiera de programmer une exécution automatique toutes les semaines (en soirée ou WE) pour que les institutrices n'aient pas à s'en soucier.

Budget investissement : un vidéoprojecteur et un écran ont également été acquis, un 2^{ème} vidéo projecteur a été demandé pour la classe de Sylvie, un meuble de rangement pour la classe de Sophie et 6 chaises pour les maternelles.

6. Cantine :

La SCOLAREST qui reprend le service de cantine à la rentrée 2015 travaille avec des producteurs locaux. Des parents ont fait savoir qu'ils espéraient une meilleure qualité de nourriture. Il est demandé à la mairie de rédiger des termes de référence plus explicites en la matière.

La cantine du mercredi midi ne sera probablement pas reconduite l'an prochain par manque d'effectif (effectif irrégulier et inférieur à 12).

Le lave-vaisselle est en panne et devrait être réparé. Dans l'attente la vaisselle est faite à la main.

7. Hygiène /sécurité /Travaux :

Il est rappelé que le ménage est fait quotidiennement dans les toilettes et cuisine de la classe de Karine. Pour éviter une gêne dans le travail ou dans le déroulement des activités scolaires, il est convenu que les horaires de ménage sont à fixer par la mairie et à effectuer en dehors des horaires de classe.

La commission annuelle a fait remarquer l'absence de toilettes dans le bâtiment de confinement. Il s'avère quoiqu'il en soit difficile d'envisager des travaux en ce sens. Les exercices ont été effectués.

La clé de la porte extérieure de la salle au-dessus de la classe maternelle n'est toujours pas en possession des institutrices qui répètent qu'en cas d'évacuation par le haut, elles sont bloquées. La Mairie doit se renseigner sur les solutions préconisées (porte automatique ouvrant sur la rue, clé « chaînée, ...) avant de prendre sa décision.

La sonnette de la maternelle doit être réparée.

Le téléphone ne se recharge plus, probablement dû aux accumulateurs.

Demande de garage à vélo dans la cour de la maternelle dans le coin derrière le marronnier, pour transférer une partie du matériel du cagibi, et faciliter les activités.

Plusieurs blocs prises à réparer,(salle informatique) prévoir installation électrique dans la classe de Sylvie pour l'installation du vidéoprojecteur.

Système d'alarme dysfonctionne dans le bâtiment élémentaire.

8. Rentrée 2015-2016 :

15 CM2 quittent l'école, 20 nouveaux inscrits à ce jour. L'effectif provisoire est le suivant : 12 PS 16 MS 12GS 18 CP 17 CE1 15 CE2 14 CM1 13 CM2.

L'inscription en école maternelle ou élémentaire des enfants originaires d'autres communes se fait en obtenant l'accord du maire de Spéracèdes. Cet accord dépend également des places disponibles dans l'école. Compte-tenu de la difficulté chaque année de répartir les classes en effectifs acceptables et équilibrés (triple niveau, effectifs maximum atteints, salle CM trop petite...), une concertation en amont et un travail en bonne intelligence entre la Direction de l'école et la mairie sont nécessaires.

M. le Maire est interpellé sur les nouveaux logements en construction derrière le pré et l'utilité d'anticiper les effectifs scolaires. M. le Maire considère qu'il n'y aura pas d'incidence sur les effectifs à court terme.

Fete de Noel mardi 15 décembre, vacances le 18/12 au soir, kermesse le 1^{er} juillet. départ en vacances ,mardi 5 juillet au soir.

9. Demande des parents :

Le lavage des dents pour les CP/GS est difficilement envisageable du fait qu'il n'y a qu'un lavabo pour 24 enfants. La demande pourrait être adressée à la CAPG.

Le changement de chaussures avant de rentrer en classe n'est pas d'usage.

Les goûters sont autorisés pour les enfants de CP.

Activités NAP et scolaires dans le pré : les déjections canines jonchent le sol. Des enfants sont rentrés crottés, les parents nettoient avant les fêtes, que fait la Mairie pour rappeler leurs devoirs à ses citoyens ? Un papier sera distribué dans le village, des sachets plastiques sont déjà en libre accès. La verbalisation doit se faire « sur le fait ».

M. Maury informe le conseil d'école qu'il est muté dans sa région d'origine et quittera son poste dès la fin de l'année. Il remercie le conseil d'école pour ces années de travail à œuvrer pour le meilleur.

La séance est levée à 20h30.